

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Le vingt-deux mars deux mil vingt-six à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Éliane CHALVET, Maire de Banne, en session ordinaire.

Étaient présents : Mme CHALVET / M. COLOM-Y-CANALS / Mme DUMAS / M. BRUNEL / Mme GINIER / M. FERRARI / Mme MEIGNIER / MM. FOUILLERON / TIXIER / Mme BAUCHET / M. CLAVEL et Mme STROHL formant la majorité des membres en exercice.

Mme. Fabienne DUMAS a été élue secrétaire de séance.

Absents excusés : Mme MARGUERITE (pouvoir à M. FOUILLERON) / Mme BAISSON (pouvoir à Mme GINIER) / M. GERARD (pouvoir à Mme CHALVET).

Nombre de Conseillers : **En exercice : 15** **Présents : 12** **Absents : 03**

Le Maire de Banne certifie que la présente liste de délibérations a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
Procès-verbal	Élection du Maire et des Adjoints	APPROUVÉE
N°2026_03_DB_08	Détermination du nombre d'adjoints	APPROUVÉE
N°2026_03_DB_09	Fixation des indemnités de fonctions des Adjoints	APPROUVÉE
N°2026_03_DB_10	Délégations des compétences du Conseil Municipal au Maire	APPROUVÉE
N°2026_03_DB_11	Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS.	APPROUVÉE
N°2026_03_DB_12	Élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 23 mars 2026.

